



Rapport sur la qualité des actifs
au 31 Mars 2020
Caisse Française de Financement Local
(Instruction n° 2011-I-07 du 15 juin 2011)

Conformément à l'instruction n° 2011-I-07 du 15 juin 2011, le rapport sur la qualité des actifs a pour but de présenter l'ensemble des éléments d'actifs constituant le *cover pool* de la Caisse Française de Financement Local et le cadre de gestion des risques de taux et de liquidité.

Au 31 mars 2020, le *cover pool* de la Caisse Française de Financement Local est composé de EUR 49,5 milliards de prêts, de EUR 7,1 milliards de titres et de EUR 0,2 milliard de liquidités déposées auprès de la Banque de France, qui correspondent aux expositions suivantes, présentées dans ce rapport:

En EUR milliers, au 31/03/2020	Total <i>cover pool</i>	Actifs sortis du <i>cover pool</i>	Total Encours
Expositions sur des personnes publiques	54 715 729	600	54 716 329
Organismes de titrisation	-	-	-
Titres et valeurs suffisamment sûrs et liquides	2 112 998	-	2 112 998
TOTAL	56 828 727	600	56 829 327

Grâce à son statut de société de crédit foncier, la Caisse Française de Financement Local a accès aux opérations de refinancement proposées aux banques par la Banque de France. Dans le cadre du pilotage de son *cover pool* et de sa trésorerie, la Caisse Française de Financement Local peut ainsi sortir du *cover pool* certains actifs et les donner en garantie à la banque centrale afin d'obtenir un financement lors des appels d'offres organisés par la Banque de France. La Caisse Française de Financement Local n'a pas fait usage de cette possibilité au cours des trois derniers exercices (sauf pour des tests opérationnels d'accès, mis en œuvre régulièrement) et aucun actif n'a été mobilisé au 31 mars 2020 auprès de la Banque de France.

Des actifs détenus par la Caisse Française de Financement Local peuvent également être retirés du *cover pool* s'ils sont devenus non éligibles, en attendant qu'ils soient cédés ou échus.

Le *cover pool* n'inclut aucune part de titrisation. Les obligations foncières actuelles et futures émises par la Caisse Française de Financement Local respectent les conditions d'éligibilité aux opérations de refinancement de la Banque centrale européenne et sont également conformes à la réglementation CRR / CRD IV.

1. PRÊTS GARANTIS

La Caisse Française de Financement Local ne détient aucun prêt garanti par une hypothèque ou cautionné.

2. EXPOSITIONS SUR DES PERSONNES PUBLIQUES

2.1 VENTILATION PAR TYPE DE CONTREPARTIE

Les expositions directes correspondent à des expositions sur des personnes publiques et les expositions indirectes à des expositions totalement garanties par des personnes publiques. Les expositions libellées en devise sont converties au cours de change du *swap* de couverture. Les prêts et titres sont présentés nets de provisions spécifiques et hors surcotes/décotes.

En EUR milliers	Exposition directe		Exposition indirecte		Total	dont encours impayés ⁽¹⁾
	Prêts	Titres obligataires	Prêts	Titres obligataires		
France						
État :						
- refinancements export	-	-	2 880 337	-	2 880 337	-
- autres	5 174	-	103	55 000	60 277	-
Banque de France ⁽²⁾	213 377	-	-	-	213 377	-
Régions	1 901 213	99 503	244 938	-	2 245 654	44 607
Départements	6 966 663	-	153 888	-	7 120 551	99
Communes	15 009 413	14 432	310 329	-	15 334 174	18 864
Groupements de communes ⁽³⁾	12 638 864	68 929	98 965	-	12 806 758	2 667
Établissements publics :						
- de santé	6 126 155	8 352	-	-	6 134 507	253
- d'habitat social	1 030 961	-	-	-	1 030 961	24
- autres	821 729	54 154	682	-	876 565	152
Sous-total	44 713 549	245 370	3 689 242	55 000	48 703 161	66 666
Allemagne						
Länder	-	274 046	-	-	274 046	-
Sous-total	-	274 046	-	-	274 046	-
Autriche						
Länder	-	-	175 608	-	175 608	-
Sous-total	-	-	175 608	-	175 608	-
Belgique						
Régions	1 840	-	9 500	-	11 340	-
Établissements publics	39 845	-	-	-	39 845	-
Sous-total	41 685	-	9 500	-	51 185	-
Canada						
Communes	100 287	-	-	-	100 287	-
Établissements publics	34 485	-	-	-	34 485	-
Sous-total	134 772	-	-	-	134 772	-
Espagne						
État	-	-	-	-	-	-
Régions	-	50 000	-	-	50 000	-
Communes	69 130	-	-	-	69 130	-
Sous-total	69 130	50 000	-	-	119 130	-
États-Unis						
États fédérés	-	222 001	-	-	222 001	-
Sous-total	-	222 001	-	-	222 001	-

RAPPORT SUR LA QUALITÉ DES ACTIFS
CAISSE FRANÇAISE DE FINANCEMENT LOCAL

En EUR milliers	Exposition directe		Exposition indirecte		Total	dont encours impayés ⁽¹⁾
	Prêts	Titres obligataires	Prêts	Titres obligataires		
Italie						
État	-	1 133 118	-	-	1 133 118	-
Régions	-	1 860 006	-	-	1 860 006	-
Provinces	-	437 275	-	-	437 275	-
Communes	5 669	1 006 507	-	-	1 012 176	-
Sous-total	5 669	4 436 906	-	-	4 442 575	-
Japon						
Communes	-	25 000	-	-	25 000	-
Sous-total	-	25 000	-	-	25 000	-
Portugal						
État	-	-	-	-	-	-
Communes	10 618	-	-	-	10 618	-
Établissements publics	2 578	-	-	-	2 578	-
Sous-total	13 196	-	-	-	13 196	-
Royaume Uni						
État	-	-	-	31 549	31 549	-
Sous-total	-	-	-	31 549	31 549	-
Suède						
Communes	18 490	-	-	-	18 490	-
Sous-total	18 490	-	-	-	18 490	-
Suisse						
Cantons	162 002	-	6 453	-	168 455	-
Communes	258 727	-	-	-	258 727	-
Établissements publics	60 350	-	-	-	60 350	-
Sous-total	481 079	-	6 453	-	487 532	-
Supranational						
Organismes internationaux	17 484	-	-	-	17 484	-
Sous-total	17 484	-	-	-	17 484	-
TOTAL GÉNÉRAL	45 495 054	5 253 323	3 880 803	86 549	54 715 729	66 666

(1) Les données relatives aux créances douteuses et litigieuses et aux provisions au 31 mars ne sont pas publiées dans ce tableau parce que la Caisse Française de Financement Local n'arrête pas de comptes trimestriels, mais seulement semestriels (au 31 décembre et au 30 juin).

(2) Solde du compte Banque de France de la Caisse Française de Financement Local au 31 mars 2020.

(3) Dont EUR 16 702 milliers au titre des opérations de contrat de partenariat public-privé.

2.2 NOTATIONS

La Caisse Française de Financement Local ne détient aucune exposition (hors valeurs de remplacement décrites ci-dessous) dont l'éligibilité nécessiterait une notation minimale par un organisme externe d'évaluation de crédit, reconnu par l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR).

2.3 VENTILATION PAR DURÉE RÉSIDUELLE

En EUR milliers, au 31/03/2020

Période d'échéance en année	Maturité résiduelle finale Nombre d'opérations (1)	Durée résiduelle					Total
		- de 3 mois	3 mois à 6 mois	6 mois à 1 an	1 à 5 ans	+ de 5 ans	
0	2 103	378 935	166 008	-	-	-	544 943
1	2 554	35 250	36 601	190 999	162 204	-	425 054
2	2 596	39 686	40 327	122 116	576 787	-	778 916
3	2 693	65 111	42 532	99 027	919 532	-	1 126 202
4	2 181	42 878	48 825	111 957	724 557	-	928 217
5	3 567	50 508	61 834	108 905	1 076 417	244 825	1 542 489
6	3 261	41 220	44 905	112 788	841 405	459 975	1 500 293
7	2 326	63 069	54 955	132 249	1 051 296	1 051 846	2 353 415
8	2 731	56 673	83 210	144 811	1 225 482	1 450 306	2 960 482
9	2 571	51 461	67 599	161 042	1 153 952	1 350 055	2 784 109
10	2 691	139 678	74 451	215 065	1 748 129	2 132 166	4 309 489
11	2 182	70 870	52 032	130 398	1 030 846	1 823 665	3 107 811
12	1 504	51 058	52 843	116 981	911 312	1 877 027	3 009 221
13	1 593	36 689	34 046	97 990	698 794	1 949 933	2 817 452
14	1 647	42 254	45 646	108 255	798 462	2 241 091	3 235 708
15	1 742	48 250	49 460	107 731	849 665	3 337 606	4 392 712
16	1 094	25 519	25 708	69 114	508 922	2 022 575	2 651 838
17	1 072	27 819	36 745	80 653	609 135	2 856 542	3 610 894
18	988	29 424	38 020	76 847	593 123	2 274 794	3 012 208
19	1 027	22 577	27 465	58 860	447 504	1 845 115	2 401 521
20	692	19 491	25 566	49 435	384 600	1 565 838	2 044 930
21	200	7 909	8 486	18 530	140 074	632 573	807 572
22	166	3 843	7 703	17 840	122 273	589 322	740 981
23	171	3 581	3 882	9 734	71 149	379 564	467 910
24	268	5 235	5 176	13 057	94 999	500 653	619 120
25	147	2 411	2 256	6 783	45 848	265 225	322 523
26	62	2 183	4 745	2 706	40 710	261 571	311 915
27	60	1 307	1 766	4 433	31 140	230 361	269 007
28	72	1 575	3 312	5 151	43 060	962 019	1 015 117
29	101	2 022	2 486	5 044	39 341	284 992	333 885
30	55	1 007	887	3 790	23 294	166 083	195 061
31	2	83	83	167	1 334	8 646	10 313
32	9	519	220	198	3 782	29 253	33 972
33	34	68	66	237	1 593	20 798	22 762
34	14	30	149	929	4 919	71 664	77 691
35	16	551	219	379	5 115	89 636	95 900
36	26	173	159	497	3 496	36 668	40 993
37	20	577	112	200	3 975	35 913	40 777
38	6	64	133	199	1 644	20 331	22 371
39	7	45	106	266	1 801	25 685	27 903
40	2	75	122	198	1 617	19 333	21 345
41	1	-	31	32	280	6 208	6 551
	44 254	1 371 678	1 150 877	2 385 593	16 993 568	33 119 857	55 021 573
ÉCART DE CHANGE							- 305 844
TOTAL GÉNÉRAL							54 715 729

(1) Nombre d'opérations qui arriveront à échéance pendant la période observée.

La période 0 inclut le solde du compte Banque de France.

2.4 REMBOURSEMENTS ANTICIPÉS (RA)

En EUR milliers, au 31/03/2020

PAYS	Remboursements anticipés survenus en 2020	Taux de RA fin de période
France		
Etat		0,00%
Départements	1 565	0,02%
Communes	20 875	0,14%
Groupements de communes	660	0,01%
Etablissements publics :		
- de santé		0,00%
- d'habitat social		0,00%
- autres établissements publics	59	0,01%
Sous-total	23 159	0,05%
TOTAL expositions sur personnes publiques	23 159	0,04%

Le taux de RA calculé à la fin du premier trimestre de l'année 2020 correspond au rapport entre le volume de remboursements anticipés survenus au cours de l'année 2020 et l'encours moyen égal à la moyenne arithmétique des encours journaliers de la même période. Ce taux n'est pas annualisé en raison du caractère aléatoire des remboursements anticipés sur un *cover pool* constitué d'entités du secteur public et de valeurs de remplacement investies en titres bancaires.

Sur 2019, le taux de RA pour l'année entière s'élevait à 0,47% correspondant à EUR 255 millions de remboursements anticipés.

3. ORGANISMES DE TITRISATION ET ENTITÉS SIMILAIRES

3.1 VENTILATION PAR TYPE DE CONTREPARTIE

En date du 31 mars 2020, la Caisse Française de Financement Local ne détient aucune part d'organisme de titrisation et entités similaires au sein de son bilan.

3.2 NOTATIONS

Néant.

3.3 VENTILATION PAR DURÉE RÉSIDUELLE

Néant.

3.4 REMBOURSEMENTS ANTICIPÉS

Néant.

4. TITRES ET VALEURS SUFFISAMMENT SÛRS ET LIQUIDES (VALEURS DE REMPLACEMENT)

4.1. VENTILATION PAR CONTREPARTIE

En EUR milliers, au 31/03/2020	Pays	Encours
1^{er} échelon de qualité de crédit		
Obligations sécurisées		
	France	353 894
	Autres pays	815 845
Autres titres bancaires		
	France	294 348
	Autres pays	345 153
Prêt à la société mère, SFIL	France	300 000
2^{ème} échelon de qualité de crédit		
Titres bancaires (maturité < 100 jours)		
	France	-
	Autres pays	-
Solde des comptes courants bancaires	France et autres pays	3 758
TOTAL GÉNÉRAL		2 112 998

Les titres bancaires correspondent à des placements de trésorerie sous la forme de certificats de dépôts ou d'obligations émis par des établissements de crédit.

Les titres bancaires sont présentés nets de provisions spécifiques et hors surcotes/décotes.

La Caisse Française de Financement Local peut accorder des prêts à SFIL, sa maison mère, afin de placer ses excédents de trésorerie.

Aucune créance douteuse et litigieuse n'est recensée parmi les valeurs de remplacement.

4.2 NOTATIONS

Au 31 mars 2020, les valeurs de remplacement sont constituées de titres bancaires, de prêts à SFIL ainsi que, marginalement, des soldes des comptes bancaires. Ces expositions doivent bénéficier d'une notation qui entre dans la catégorie « Meilleur échelon », ou « Second échelon » de qualité de crédit lorsqu'ils ont une durée inférieure à 100 jours.

4.3 VENTILATION PAR DURÉE RÉSIDUELLE

En EUR milliers, au 31/03/2020		Durée résiduelle					Total
Maturité résiduelle finale	Nombre d'opérations (1)	- de 3 mois	3 mois à 6 mois	6 mois à 1 an	1 à 5 ans	+ de 5 ans	
0	14	450 623	128 043	-	-	-	578 666
1	19	-	-	557 145	293 766	-	850 911
2	15	-	-	-	348 519	-	348 519
3	6	-	-	-	197 100	-	197 100
4	3	-	-	-	137 802	-	137 802
Total	57	450 623	128 043	557 145	977 187	-	2 112 998

(1) Nombre d'opérations qui arriveront à échéance pendant la période observée.

Les soldes des comptes bancaires sont mentionnés ici comme une seule opération, échue.

4.4 REMBOURSEMENTS ANTICIPÉS

En EUR milliers, au 31/03/2020

PAYS	Remboursements anticipés survenus en 2020	Taux de RA fin de période
Meilleur échelon de qualité de crédit		
Prêt à SFIL	0	0,00%
Sous Total	0	0,00%
TOTAL	0	0,00%

Aucun remboursement anticipé n'a eu lieu au cours du premier trimestre 2020.

Sur 2019, le taux de RA pour l'année entière s'élevait à 16,78% correspondant à EUR 500 millions de remboursements anticipés. Ce taux correspond au rapport entre le volume de remboursements anticipés survenus au cours de l'année 2019 et l'encours moyen égal à la moyenne arithmétique des encours journaliers de la même période. Ce taux n'est pas annualisé en raison du caractère aléatoire des remboursements anticipés sur un *cover pool* constitué d'entités du secteur public et de valeurs de remplacement investies en titres bancaires.

5. LE RISQUE DE TAUX

Pour limiter l'impact du risque de taux, la Caisse Française de Financement Local a mis en place une stratégie de couverture en deux temps :

- dans un premier temps, les actifs qui ne sont pas naturellement à taux variable sont couverts contre Euribor jusqu'à maturité, et cela dès leur entrée au bilan. Dans la pratique, les acquisitions de portefeuilles de prêts (dont le montant unitaire est généralement faible) sont généralement macro-couvertes. Les crédits accordés individuellement ou les émissions obligataires peuvent être micro- ou macro-couverts. La couverture des actifs est le plus souvent réalisée par la conclusion de swaps de taux, mais également, lorsque cela est possible, par la résiliation de swaps de sens opposé ;
- dans un second temps, les flux des actifs indexés sur Euribor (naturellement ou après couverture) sont swappés contre Eonia afin de protéger le résultat contre le risque de base résultant de périodicités différentes des Euribor (1, 3, 6 ou 12 mois) et contre le risque de fixing dû à des dates de refixation des index de référence différentes à l'actif et au passif. Le risque résiduel est géré en macro-couverture sur un horizon de gestion d'une semaine.

Ces couvertures peuvent être réalisées soit directement sur le marché par la Caisse Française de Financement Local, soit être intermédiées par SFIL, qui se retourne alors à son tour sur le marché.

Ces différents types de risques de taux sont suivis, analysés et gérés à travers :

- la production de gaps (respectivement de taux fixe, de base et de fixing), calculés en vision statique :

Impasse taux fixe	Différence entre les emplois et les ressources au bilan et hors-bilan à taux fixe, ou dont le taux a fixé. Elle est calculée chaque mois jusqu'à extinction du bilan.
Impasse par index	Différence entre les emplois et les ressources, au bilan et hors-bilan, pour un index ténor donné n'ayant pas encore fixé. Cette impasse est calculée chaque mois jusqu'à extinction du bilan.
Gaps de base	Impasses résultant de l'adossement entre deux <i>gaps</i> d'index. Il y a donc autant que de paires d'index.
Impasse de fixing	Pour un index ténor donné : différence entre emplois et ressources à taux révisable, de bilan et de hors-bilan, par date de <i>fixing</i> .

- la production mensuelle d'indicateurs de sensibilité de la valeur actuelle nette (VAN) à un choc de taux de 100 bp, visant à encadrer les positions résiduelles de taux fixe/fixé de la Caisse Française de Financement Local (après la mise en place des couvertures). Ces indicateurs sont calculés pour 4 time buckets prédéfinis (court terme, moyen terme, long terme, très long terme), et encadrés par des limites qui ont été calibrées pour ne pas perdre plus de 6 % des fonds propres (soit EUR 80 millions) avec un quantile de 99 % calculé sur la base d'un historique de 10 ans.

Mesure du risque directionnel :

Les mesures de sensibilité en fin de trimestre sont présentées ci-dessous :

Risque directionnel

Sensibilité globale

<i>EUR millions, fin de trimestre</i>	Limite	T2 2019	T3 2019	T4 2019	T1 2020
Sensibilité	25,0	-0,1	3,2	-0,3	-2,7

Risque de pente entre deux points de maturité éloignée sur la courbe

Somme des sensibilités

<i>EUR millions, fin de trimestre</i>	Limite	T2 2019	T3 2019	T4 2019	T1 2020
Court terme	10,0	-5,7	-0,1	-5,5	-6,0
Moyen terme	10,0	-5,6	-8,6	-9,2	-2,1
Long terme	10,0	6,7	5,7	8,4	1,6
Très long terme	10,0	4,4	6,2	6,0	3,8

Risque de pente entre deux points de maturité proche

Somme des sensibilités en valeur absolue

<i>EUR millions, fin de trimestre</i>	Limite*	T2 2019	T3 2019	T4 2019	T1 2020
Court terme	40,0	9,3	5,9	10,8	17,3
Moyen terme	40,0	13,3	11,0	15,3	12,7
Long terme	40,0	6,8	8,2	12,3	12,3
Très long terme	40,0	8,0	10,5	9,0	7,0

* La limite applicable aux points antérieurs au 31/12/2019 était de EUR 20 millions. Depuis le 31/12/2019, elle est désormais de EUR 40 millions.

6. LA GESTION DU RISQUE DE LIQUIDITÉ

La Caisse Française de Financement Local assure une gestion lui permettant de couvrir structurellement ses besoins de liquidité jusqu'à extinction des passifs privilégiés par des actifs éligibles au refinancement auprès de la Banque de France.

Par ailleurs, la Caisse Française de Financement Local s'assure qu'à tout moment ses besoins de trésorerie sur une période de 180 jours sont couverts par des valeurs de remplacement et des actifs éligibles aux opérations de crédit de la Banque de France. On entend par besoins de trésorerie les remboursements des obligations foncières et des *registered covered bonds* (RCB), des dettes non privilégiées et les prévisions de remboursement du *cash collateral* reçu, nets des remboursements d'actifs reçus.

A fin mars 2020, la situation de liquidité à 180 jours présentait un besoin de trésorerie de EUR 2,3 milliards au maximum. Les mesures de gestion nécessaires ont été ou seront prises afin de couvrir ce besoin de trésorerie. Ainsi, une émission de EUR 1,0 milliard a été réalisée début mai 2020.

